



Tourcoing

Direction de la Vie des Habitants et des Citoyens
Service Etat Civil
03.20.23.37.12

DEMANDE DE CHANGEMENT DE PRENOM(S) ENFANT MOINS DE TREIZE ANS
(Article 60 du code civil)

Je/nous soussigné(s),
Prénom(s) :
NOM du 1^{er} représentant légal :
Né(e) le :
A (ville, pays) :
De nationalité :
Adresse :
Courriel :
N° de téléphone :
Et
Prénom(s) :
NOM du 2^{ème} représentant légal :
Né(e) le :
A (ville, pays) :
De nationalité :
Adresse :
Courriel :
N° de téléphone :

Demande/demandons que l'enfant :

Prénom(s)⁽¹⁾ :
NOM :
Né(e) le :
A (ville, pays) :
De nationalité :
Adresse :
Courriel :
N° de téléphone :

se prénomme désormais, dans l'ordre déterminé ci-dessous :

1^{er} prénom :
2^{ème} prénom :
3^{ème} prénom :
4^{ème} prénom :
5^{ème} prénom :
[...]

⁽¹⁾Indiquez tous les prénoms actuellement mentionnés dans l'acte de naissance, dans l'ordre présentement établi

J'atteste/ nous attestons sur l'honneur qu'aucune procédure de changement de prénom(s) n'est actuellement en cours devant les juridictions françaises, et qu'aucune demande de changement de prénom(s) n'est actuellement examinée devant un autre officier de l'état civil au nom et pour le compte de l'enfant.

☐ Je déclare/ nous déclarons n'avoir jamais formulé de demande de changement de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant.

Si tel n'est pas le cas,

☐ J'indique / nous indiquons avoir déjà formulé la ou les demande(s) de changements de prénom(s) au nom et pour le compte de cet enfant, et mentionnée(s) ci-dessous :

Date et lieu de la demande	Autorité saisie	Date de la décision rendue ⁽²⁾

Je demande /nous demandons la mise à jour de son acte de naissance en ce sens que son /ses prénom(s) actuel(s) soi(en)t remplacés par le(s) prénom(s) sollicité(s) par la présente demande

acte de naissance : Naissance le..... à

☐ L'enfant est de nationalité étrangère et je joins /nous joignons à la présente demande un certificat de coutume précisant le contenu de sa loi personnelle en matière de changement de prénom. Je suis / nous sommes informé(e)s que la décision de changement de prénom prise produira effet dans le pays dont le mineur est ressortissant, sous réserve que les autorités locales compétentes l'ait valablement reconnue.

Je procéderai/ nous procéderons aux démarches tendant à la reconnaissance de la décision de changement de prénom(s) auprès des autorités locales compétentes, dès que celle-ci aura été prise.

Fait à..... le

Signature des représentants légaux :

⁽²⁾ Joignez une copie de la décision rendue.

Avertissement : en application de l'article 441-7 du code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 € d'amende le fait :

- 1) d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;
- 2) de falsifier une attestation ou un certificat originairement sincère ;
- 3) de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.